
P R O F I L E

Une perspective critique sur l'activité diplomatique de Nicolae Titulescu (1932-1936)

MARIUS HRISCU

*« Il vaut mieux confier
le sort du pays à un sage
sans talent qu'à un talent
dépourvu de sagesse. »*

Marius Hriscu

Doctorant de l'Université Al. I. Cuza de Iași, avec un thème relatif à Nicolae Titulescu et aux relations roumano-soviétiques (1932-1936).

NICOLAE TITULESCU est considéré comme l'un des meilleurs diplomates roumains. Doué d'une intelligence remarquable, d'une vaste culture et d'un talent d'orateur, il jouissait aussi bien de l'estime de ses amis que du respect de ses adversaires. Nous nous proposons dans ce qui suit d'entreprendre une analyse critique de son activité diplomatique entre 1932 et 1936, période considérée comme l'apogée de sa carrière. Titulescu a soutenu l'initiative du ministre français des Affaires étrangères, Louis Barthou, en 1934, de création d'un Pacte oriental formé de l'Union soviétique, la France, l'Allemagne, la Pologne, la Petite-Entente et les pays baltes. Il était destiné à empêcher une éventuelle agression de la part de l'Allemagne à sa frontière est. Un pacte franco-soviétique devait être conclu en même temps, lié à la fois au Pacte oriental et au Pacte de Locarno.¹ Que la Roumanie n'eût pas reçu l'invitation d'adhérer au Pacte oriental, c'était assez inquiétant pour Bucarest. Le premier

ministre, Gheorghe Tătărăscu, ne tarda pas de mettre Titulescu au courant de la mauvaise impression que cette situation avait produite sur l'opinion publique roumaine. Dans sa réponse, le diplomate roumain expliquait que ces États avaient été choisis pour diminuer le risque d'un échec et précisait que chaque pays signataire pouvait inviter des tiers à y adhérer.² En avril 1934, le ministre français des Affaires étrangères, Louis Barthou, entreprit une tournée diplomatique à Varsovie et Prague, afin de convaincre les deux États de la nécessité de conclure un accord avec l'Union soviétique, censé consolider le système de sécurité collective.³ En juin 1934, il se rendit à Bucarest et Belgrade, où il réussit à obtenir l'accord de ses alliés en vue de la réalisation du Pacte oriental.⁴

La Pologne, qui n'avait nulle intention de conclure une alliance avec les Soviétiques, ni de garantir les frontières de la Lituanie et de la Tchécoslovaquie, agit en secret pour faire échouer le Pacte oriental. En juillet 1934, elle soutenait la nécessité d'entamer des consultations avec la Roumanie au sujet du document en cause, pour obtenir l'appui de la partie roumaine en vue d'une éventuelle adhésion. Le 12 juillet 1934, Titulescu, faisant preuve d'une attitude peu réaliste, exprima le désir de la Roumanie d'adhérer au Pacte oriental et son espoir que la Pologne accepterait le point de vue de Paris. Par conséquent, Bucarest sollicita officiellement à Paris, le 24 juillet 1934, d'adhérer au Pacte oriental. Les Français ne cachèrent pas « leur inquiétude que cette sollicitation de la Roumanie n'empêche la conclusion du Pacte oriental, tout en ajoutant que la France ne pouvait pas prendre la responsabilité de rejeter la sollicitation de la Roumanie ».⁵

D'autre part, les Soviétiques insistaient sur la nécessité d'inclure dans ce document l'engagement de l'Union soviétique et de la France de se porter une aide mutuelle immédiate dans le cas d'une agression. Tenant au caractère formel de ce Pacte, les Français ne voulaient y consentir qu'après avoir obtenu l'unanimité dans le cadre du Conseil de la Société des Nations, procédure assez compliquée. La conclusion du Pacte oriental fut finalement ratée, à cause du refus de l'Allemagne (le 10 septembre 1934) et de la Pologne (le 27 septembre 1934) d'y adhérer, les deux pays invoquant l'impossibilité morale d'aider l'Union soviétique. Dans ces circonstances, la Roumanie retira sa demande d'adhésion à ce document.⁶

Une détérioration des relations roumano-polonaises est à constater entre 1934 et 1935. La Roumanie continuait à soutenir le système de sécurité collective, alors que la Pologne se rapprochait peu à peu de l'Allemagne. Les futures négociations roumano-soviétiques en vue de la conclusion d'un traité d'assistance mutuelle mécontentaient profondément les Polonais. Aux yeux de Varsovie, elles auraient permis aux troupes soviétiques de traverser le territoire roumain pour accorder de l'aide à la Tchécoslovaquie.⁷ Or, la Pologne estimait qu'un traité roumano-soviétique pourrait conduire à une hostilité croissante de l'Allemagne envers les États de cette partie d'Europe.⁸

Un autre épisode qu'on doit mentionner concerne les relations roumano-italiennes, gravement compromises à cause de la sollicitation que le ministre roumain des Affaires étrangères adressa à la Société des Nations, d'imposer à l'Italie des sanctions économiques après avoir attaqué l'Abyssinie le 3 octobre 1935.⁹ S'y ajoute le discours violent de Titulescu contre les journalistes italiens qui avaient hué l'empereur de l'Abyssinie au moment où celui-ci prenait la parole dans l'Assemblée générale de la Société des Nations, en juillet 1936, ce qui éloigna définitivement la Roumanie de l'Italie.¹⁰

Le rapprochement de l'Union soviétique constituait à cette date l'une des idées fondamentales de la politique de Titulescu, qu'il tenait pour une composante de la sécurité collective. Plusieurs éléments l'imposaient : l'importance géographique, démographique, militaire et économique de l'Union soviétique ; ses prétentions territoriales de la part de la Roumanie ; l'impression qu'après l'instauration du régime hitlérien, en 1933, l'Union soviétique fût tentée de renoncer à sa collaboration avec l'Allemagne, pour coopérer avec les États qui promouvaient la sécurité collective¹¹ ; le désir de contrecarrer les actions révisionnistes de la Hongrie et de la Bulgarie.¹²

Le 21 juillet 1936, les deux ministres des Affaires étrangères, Titulescu et Litvinov, paraphaient à Montreux un protocole qui devait être à la base du futur traité d'assistance mutuelle entre la Roumanie et l'Union soviétique. Comme Litvinov n'avait pas pleins pouvoirs pour signer ce document,¹³ les deux ministres se mirent d'accord que ce traité fût signé lors de l'ouverture des travaux de l'Assemblée de la Société des Nations, en septembre 1936. Le motif réel était une information reçue par les services secrets soviétiques concernant une imminente révocation de Titulescu, ce qui allait se produire le 29 août 1936.¹⁴

La question qui se pose est si Titulescu avait informé ou non le gouvernement roumain et le roi de la signature de ce protocole. Rien n'indique qu'il l'aurait fait. Le professeur Gheorghe Buzatu propose trois hypothèses qui pourraient expliquer la révocation de Titulescu :

1. Si Titulescu n'en a pas informé Bucarest, il a commis une grave erreur, puisque la solution adoptée était inacceptable sous tous les aspects ;

2. Si Titulescu n'en a pas informé Bucarest et que le gouvernement roumain l'eût appris par des voies collatérales, c'était un fait qui ne pouvait qu'enflammer la situation et coaliser tous ses adversaires redoutables, y compris Gh. Brătianu ;

3. Si Titulescu n'en a vraiment pas informé Bucarest, la signature du protocole de Montreux aurait pu être révélée suite à la « fuite » involontaire de certains détails, par les canaux allemands ou même soviétiques, compte tenu de l'intérêt des deux parties de vérifier la solidité du futur traité soviéto-roumain.¹⁵

Nous souscrivons à l'opinion de la majorité des auteurs, selon laquelle en réalité l'Union soviétique ne voulait pas la conclusion du traité d'assistance mutuelle avec la Roumanie.¹⁶ Une preuve en ce sens est le document émis le 13 juillet 1936 par l'adjoint de Litvinov, Nikolai Krestinski, dans lequel il sollicitait à Staline d'approuver la proposition de Litvinov de ne pas faire de concessions aux Roumains dans la question du traité d'assistance mutuelle. Les arguments en étaient la possible révocation de Titulescu et le caractère fasciste du gouvernement de la Roumanie, proche de l'Allemagne nazie :

Au Secrétariat général du C.C. du Parti Communiste (Bolchevique)

Au camarade Staline (copie pour Molotov, Vorochilov et Ordjonikidze)

Dans le télégramme reçu aujourd'hui, camarade Litvinov dresse le bilan des discussions qu'il a eues avec Titulescu la dernière année au sujet du Pacte. Il formule les deux désaccords (la Bessarabie et l'adhésion de leur pays au Pacte franco-soviétique) et considère qu'on ne doit faire de concessions dans nul des deux questions. Camarade Litvinov annonce dans le même télégramme, conformément aux propos de Titulescu, que celui-ci a l'intention dans les jours qui viennent de présenter sa démission. Camarade Ostrovski nous écrit au sujet de cette question que Titulescu est réellement décidé de donner sa démission et que le roi l'acceptera volontiers. Les informations des camarades Litvinov et Ostrovski sont confirmées par d'autres sources.

On doit prendre en compte que Titulescu quittera sa fonction, que le gouvernement roumain s'est définitivement affirmé comme un gouvernement fasciste et que la politique étrangère de la Roumanie fait preuve d'un rapprochement de l'Allemagne. Dans ces conditions, nos concessions, si nous y avons consenti, se seraient avérées sans fondement et sans résultat. Aussi suis-je d'avis qu'on doit confirmer au camarade Litvinov que nulle concession future ne sera faite aux Roumains ni dans la question du Pacte soviéto-roumain.

Propose le projet à l'approbation

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LE PACTE AVEC LA ROUMANIE

Qu'on exprime l'accord avec camarade Litvinov au sujet du refus de toute concession future envers les Roumains.

Signé, N. Krestinski.¹⁷

Le ministre soviétique à Bucarest reçut le texte intégral et se déclara d'accord avec le point de vue officiel. Dans le cas d'une réponse négative il aurait d'ailleurs risqué de perdre son poste. Voilà ce qu'il écrivait à Krestinski : « Je suis totalement d'accord avec vous que la question du Pacte non seulement n'est actuelle mais elle est généralement placée au dernier point de l'ordre du jour en ce qui concerne nos relations avec la Roumanie. »¹⁸

Après l'occupation de la zone rhénane par l'Allemagne nazie, le 7 mars 1936, Staline devint plus conscient encore de l'inutilité de conclure un traité avec la Roumanie, étant donné que la Grande Bretagne et la France n'y avaient pas réagi. Il était donc évident que la politique de sécurité collective avait échoué. La signature de ce document n'aurait apporté aucun avantage à l'Union soviétique, comme le déclara Litvinov au mois de septembre 1935 : « Ce que vous voulez, c'est un pacte léonin. Contre le Japon, vous ne combattez pas. D'ailleurs, que pourriez-vous faire contre le Japon ? Donc si l'Allemagne veut nous attaquer, vous voulez être aux côtés de nous. Cependant l'Allemagne ne peut arriver en Russie sans écraser d'abord la Roumanie. C'est donc toujours à nous d'intervenir pour vous aider. »¹⁹

Le volume *Politica externă a României* (La Politique étrangère de la Roumanie) (1937) révèle que Titulescu était convaincu que « si j'étais resté ministre des Affaires étrangères j'aurais conclu avec l'URSS un traité qui tienne entièrement compte des intérêts de la Roumanie ». ²⁰ Il n'avait pas cessé de soutenir la nécessité de conclure un traité d'assistance mutuelle avec l'Union soviétique « aussi longtemps que ce pays mène la politique de paix et d'amitié entre les nations qu'elle a pratiquée pendant les dernières années ». ²¹ Le ministre roumain des Affaires étrangères avait une trop grande confiance en l'Union soviétique, étant convaincu qu'elle respecterait les normes du droit international et pourrait être le garant de l'indépendance et de l'intégrité de la Roumanie.

Selon l'historien Florin Constantiniu, « Titulescu n'a pas été la seule victime de la diplomatie soviétique, qui a parfaitement joué le rôle que lui avait attribué Staline, de démontrer l'attachement de l'URSS à une politique de paix et de sécurité collective, destinée à empêcher les actions des États révisionnistes qui avaient l'intention de disloquer le système de Versailles ». ²²

Staline n'a jamais renoncé au rêve de reconquérir la Bessarabie. Un exemple en ce sens est la réponse catégorique que Litvinov donna en 1937 à Victor Antonescu, le successeur de Titulescu, qui sollicitait la reconnaissance par l'Union soviétique de l'union de la Bessarabie à la Roumanie : « Nous ne reconnaitrons jamais votre Bessarabie, mais nous ne chercherons pas à vous ennuyer. Cependant si vous vous décidez un jour de faire la politique allemande, nous vous la reprendrons aussitôt. » ²³ Une autre preuve en ce sens est la déclaration de Litvinov lors d'une discussion qu'il eut avec Titulescu à Talloires en 1937 : « Nous voulons que le potentiel que représente la Bessarabie devienne russe et non allemand. Je tiens donc à vous faire connaître que nous chercherons à reprendre la Bessarabie par tous les moyens juridiques et militaires possibles. » ²⁴

Titulescu fut accusé de ce que les prévisions de l'article 3 du futur Traité d'assistance mutuelle entre l'Union soviétique et la Roumanie pouvaient mettre en danger la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'État roumain. ²⁵ L'article 3 stipulait que les troupes de chacun des États signataires ne pouvaient fran-

chir la frontière entre l'Union soviétique et la Roumanie, soit le Dniestr, pour accorder de l'aide, qu'à la sollicitation formelle de la partie contractante qui avait été victime d'une agression ; une fois cette obligation remplie, elles devaient, à la demande de l'État ayant bénéficié d'assistance, de se retirer aussitôt sur le territoire d'où elles étaient parties.²⁶

Nous ne pouvons pas être d'accord avec l'affirmation de Titulescu selon laquelle, en vertu des prévisions de cet article, Litvinov aurait reconnu de droit que la frontière entre les deux États était la rivière Dniestr et, implicitement, l'appartenance de la Bessarabie à la Roumanie.²⁷

L'article 4 souligne qu'« à la demande du gouvernement royal de la Roumanie, les troupes soviétiques doivent se retirer aussitôt du territoire roumain à l'est du Dniestr, comme, à la demande du gouvernement de l'URSS, les troupes roumaines doivent se retirer aussitôt du territoire de l'URSS à l'ouest du Dniestr ».²⁸

Nicolae Titulescu fut accusé d'avoir permis l'entrée de l'Armée Rouge en Roumanie, et par cela l'occupation du pays, de n'avoir prévu aucune garantie solide quant à l'obligation des troupes russes de se retirer à l'est du Dniestr, garantie censée empêcher l'Union soviétique d'occuper la Roumanie.²⁹

À notre avis, la signature du traité d'assistance mutuelle roumano-soviétique aurait implicitement permis aux armées soviétiques de traverser la Roumanie, puisqu'elles n'avaient pas d'autre possibilité d'arriver en Tchécoslovaquie pour lui accorder de l'aide militaire, au cas où celle-ci aurait été attaquée par l'Allemagne, conformément au traité conclu entre la Tchécoslovaquie et l'Union soviétique, le 16 mai 1935. Nous acquiesçons à l'affirmation de Titulescu que les armées soviétiques n'avaient pas besoin d'un accord pour traverser la Roumanie, étant donnée la disproportion significative entre les deux États.³⁰ Un autre aspect important que nous tenons à souligner concerne les animosités entre Titulescu et certaines personnalités roumaines, tels le roi Charles II, Gheorghe Tătărăscu, Nicolae Iorga, Octavian Goga, Gheorghe I. Brătianu, Horia Sima, Corneliu Zelea Codreanu, qui l'accusaient de la détérioration des rapports avec l'Italie, l'Allemagne et la Pologne, ainsi que de la déconsidération de l'extrême droite roumaine.³¹

Le 27 janvier 1934, le roi Charles II avait sollicité à Constantin Argetoianu et Octavian Goga de l'aider à « se débarrasser de Titulescu ». ³² Selon Benno Brănișteanu, « le roi n'avait pas en lui la confiance qu'il lui montrait », ³³ Raoul Bossy étant d'ailleurs convaincu que « c'est le roi qui se rend responsable du remplacement de Titulescu ». ³⁴ Analysant l'attitude de la diplomatie roumaine entre 1933 et 1936, Octavian Goga écrivait les suivants : « Nous avons brusqué certains rapports avec l'Italie après la reconnaissance de la Bessarabie et poussé Mussolini vers les Hongrois ; nos relations avec la Pologne se sont refroidies, contrairement aux obligations normales découlant de la même prédestination géographique ; nous avons tourné le dos à l'Allemagne par des provocations

continues et irritantes et nous nous sommes, enfin, retrouvés dans cette situation bizarre, de quasi amis de la Russie soviétique, laquelle est appelée à conclure avec son ancien ennemi un pacte d'alliance militaire. »³⁵ Gheorghe I. Brătianu déclarait le 26 juillet 1936 :

*Nous nous sommes aveuglement attelés au char de la sécurité collective et à d'autres formules d'influence mondiale. Nous sommes arrivés à un conflit inutile et nuisible avec l'Italie, pour avoir toujours voulu être plus royaliste que le roi et plus sévères que l'Empire britannique. Sans tenir compte des difficultés de la France à l'intérieur et de leurs répercussions sur sa politique étrangère, nous avons encouragé par toutes nos forces la conclusion du pacte franco-soviétique, ce qui eut pour résultat : le refroidissement de l'amitié avec la Pologne ; l'affaiblissement de la Petite-Entente ; la neutralisation de l'Angleterre dans les conflits d'Europe centrale et orientale ; le rapprochement entre l'Italie et l'Allemagne.*³⁶

Gheorghe Tătărașcu pensait à son tour que la manière d'agir de Nicolae Titulescu était inefficace, qu'il avait perdu presque tout contact avec les réalités roumaines, ignorant le fait que la politique étrangère de la Roumanie ne pouvait pas devenir le monopole d'une seule personne, toute compétente et bienveillante qu'elle fût.³⁷ Les attaques les plus virulentes contre Titulescu sont venues de la part des légionnaires. Aux yeux de Horia Sima, le ministre roumain des Affaires étrangères était un agent « de grande classe du communisme mondial, l'un des tenants les plus zélés de l'Union soviétique ». ³⁸ Il l'accusait en plus d'avoir empêché le rapprochement entre la Roumanie, l'Italie et l'Allemagne et de vouloir transformer le pays « en une base de progression des troupes soviétiques vers l'Europe centrale ». ³⁹ Corneliu Zelea Codreanu déclarait le 30 mai 1936 que : « le monde sain roumain s'inquiète du sort du pays que M. Titulescu joue dans ses mains très débiles. Nous, les Roumains, comprenons que M. Titulescu est un talent, qu'il a moins d'intelligence et presque aucune sagesse. Il vaut mieux confier le sort du pays à un sage sans talent qu'à un talent dépourvu de sagesse. »⁴⁰

Faisant une analyse erronée des réalités de son temps, Titulescu estimait que le traité d'assistance mutuelle entre la Roumanie et l'Union soviétique aurait pu empêcher le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale le 1^{er} septembre 1939.⁴¹

Ces erreurs ne sauraient toutefois pas annuler les mérites incontestables de Nicolae Titulescu dans l'activité diplomatique, dont surtout son principal objectif, succinctement formulée par la formule « du national à travers le régional vers l'universel », ⁴² qu'il a poursuivi avec acharnement : l'affirmation de la Roumanie sur le plan international et la préservation de son indépendance et de

son intégrité territoriale dans une période où les tendances révisionnistes se faisaient de plus en plus sentir.



Notes

1. Ion Grecescu, « Nicolae Titulescu și concepția sa despre securitatea europeană », in *Omagiu lui Nicolae Titulescu. 125 de ani de la naștere*, coord. Ion Grecescu, Bucurest, Regina din Arcadia, 2007, p. 41.
2. Octavian Țăcu, *Problema Basarabiei și relațiile sovieto-române în perioada interbelică (1919-1939)*, Kichinev, Prut Internațional, 2004, p. 151.
3. Jacques de Launay, *A cincea valiză. Titulescu și Europa*, trad., Bucurest, Agni, 1993, p. 95-97.
4. Walter M. Bacon Jr., *Nicolae Titulescu și politica externă a României, 1933-1934*, trad., Iași, Institutul European, 1999, p. 244.
5. Aurelian Chistol, *România în anii guvernării Gheorghe Tătănescu (1934-1937)*, Târgoviște, Cetatea de Scaun, 2007, p. 490.
6. *Ibid.*, p. 491.
7. Țăcu, p. 155.
8. Ioan Scurtu, *Istoria contemporană a României (1918-2007)*, Bucurest, Ed. Fundației România de Măine, 2007, p. 74.
9. I. Ciupercă, « Momente ale relațiilor româno-italiene (1924-1937) », *Analele Științifice ale Universității « Al. I. Cuza » din Iași*, nouvelle série, III^e section, Histoire, tome XXXIII, 1981, p. 61.
10. Scurtu, p. 73.
11. George G. Potra, « Pro memoria », *Adevărul literar și artistic* (Bucarest), an XI, n^o 605, 19 février 2002, p. 8.
12. E. Bold et I. Ciupercă, *Europa în derivă (1918-1940). Din istoria relațiilor internaționale*, Iași, Demiurg, 2001, p. 138.
13. George G. Potra, « Certitudine și probabilitate privind elemente declanșatoare ale crizei de guvern din 29 august 1936 », in *Titulescu și strategia păcii*, coord. Gheorghe Buzatu, Iași, Junimea, 1982, p. 289.
14. Bold et Ciupercă, p. 139.
15. Gheorghe Buzatu, « Un trio pentru istorie : N. Titulescu – I. Antonescu – Gh. Brătianu, » in *Istorie și contemporaneitate. Profesorului Ion I. Solcanu la a 65-a aniversare*, Iași, Junimea, 2008, p. 268.
16. Voir Emilian Bold et Răzvan Ovidiu Locovei, *Relații româno-sovietice (1918-1941)*, Iași, Demiurg, 2008 ; Emilian Bold et Ilie Seftiuc, *România sub lupa diplomației sovietice (1917-1938)*, Iași, Junimea, 1998.
17. Apud Bold et Locovei, p. 188-189 ; Bold et Ciupercă, p. 140.
18. Bold et Locovei, p. 189.
19. Nicolae Titulescu, *Basarabia pământ românesc*, Bucurest, Rum-Irina, 1992, p. 35.

20. Nicolae Titulescu, *Politica externă a României*, éds. George Potra, Constantin I. Tîrcu et Ion M. Oprea, Bucarest, Ed. Enciclopedică, 1994, p. 128.
21. *Ibid.*, p. 131.
22. Florin Constantiniu, *O istorie sinceră a poporului român*, Bucarest, Univers Enciclopedic, 1997, p. 335.
23. Apud Bold et Seftiuc, p. 190.
24. Titulescu, *Basarabia pământ românesc*, p. 90.
25. Pour détails, voir Chistol, p. 537.
26. Milan Vanku, *Nicolae Titulescu promotor al politicii de pace și colaborare în Balcani 1920-1936*, Bucarest, Ed. Politică, 1986, p. 177.
27. Nicolae Titulescu, *Documente confidențiale*, Bucarest, Ed. Academiei Române, 1992, p. 80.
28. Archives du Ministère des Affaires étrangères, fonds *Nicolae Titulescu. Documente (1936-1940)*, vol. VI, f. 2452.
29. Chistol, p. 537.
30. Titulescu, *Documente confidențiale*, p. 82.
31. Voir George Potra, coord., *Pro și Contra Titulescu*, Bucarest, Ed. Enciclopedică, 2002, p. 60 sqq.
32. Constantin Argetoianu, *Pentru cei de mâine. Amintiri din vremea celor de ieri*, in *Monarhia de Hohenzollern văzută de contemporani*, éds. Ion Popescu-Puțuri, Augustin Deac et Ion Ilincioiu, Bucarest, Ed. Politică, 1968, p. 530.
33. Benno Brănișteanu, « Regele nu avea într-însul încrederea, pe care, în aparență, i-o arăta, » in *Pro și Contra Titulescu*, p. 66.
34. Raoul Bossy, *Amintiri din viața diplomatică (1918-1940)*, vol. I (1918-1937), Bucarest, Humanitas, 1993, p. 262-263.
35. Archives Nationales Historiques Centrales (désormais ANHC), fonds *Casa Regală Carol al-II-lea, Cabinet Externe*, dossier n° 7/1936, f. 3-10.
36. Gheorghe I. Brătianu, « Noi ne băgăm să dăm lecții de civism și patriotism internațional », in *Pro și Contra Titulescu*, p. 69.
37. ANHC, fonds *Casa Regală Carol al II-lea, Cabinet Interne*, dossier n° 29/1936, f. 1-5.
38. Doru Dina, *Ecouri internaționale la demiterea lui Nicolae Titulescu*, Slatina, Ed. Fundației Universitatea pentru Toți, 2004, p. 12.
39. Horia Sima, « De ce trebuia să plece Titulescu », in *Pro și Contra Titulescu*, p. 496-497.
40. Horia Sima, *Istoria mișcării legionare*, Timișoara, Gordian, 1994, p. 136.
41. Titulescu, *Basarabia pământ românesc*, p. 40.
42. Ion M. Oprea, « Contribuția lui Nicolae Titulescu la dezvoltarea relațiilor bilaterale dintre România și statele europene », in *Mari figuri ale diplomației românești. Nicolae Titulescu*, coord. Aurel Duma, Bucarest, Ed. Politică, 1982, p. 69.

Abstract**A Critical Approach to the Diplomatic Activity of Nicolae Titulescu (1932–1936)**

The present article seeks to approach from a critical perspective the diplomatic activity carried out by Nicolae Titulescu between 1932 and 1936, a period seen as the culminating point of his career, with a special focus on Soviet-Romanian relations. Titulescu made the mistake of believing that the USSR would abide by international law and even saw in this state a guarantor of Romania's independence and integrity. Equally fallacious was his belief that if the mutual assistance treaty between Romania and the USSR had been signed in 1936, the world war could have been prevented. Still, his errors cannot overshadow the undeniable merits of his diplomatic activity, carried out in keeping with the motto "from national, through regional, to universal."

Keywords

diplomacy, Eastern Pact, Soviet-Romanian relations